

**FONDATION D'ENTREPRISE BATIGÈRE**

**6 Avenue André Malraux**

**57000 METZ**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice 2012**

*Exemplaire destiné à la Préfecture*



**Aux Membres  
de la Fondation d'Entreprise BATIGERE**

6 avenue André Malraux

57000 METZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **Fondation d'Entreprises BATIGERE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

## **II – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'enregistrement des subventions accordées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à METZ, le 31 mai 2013

Pour C.P.A. Lorraine d'Expertise Comptable Sarl

**Sylvain ADAM,**  
Commissaire aux Comptes Inscrit



**BILAN**

**COMPTE DE RÉSULTAT**

**ANNEXE**

COMPTES DE REGUL	ACTIF CIRCULANT	EXERCICE 2012		EXERCICE 2011		P A S S I F	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
		BRUT	AMORT - PROV.	NET	NET			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 184,20	73,54	1 110,66	0,00	FONDS ASSOCIATIF	375 430,28	261 394,34
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 184,20	73,54	1 110,66	0,00	- Report à nouveau	-235 982,08	114 035,94
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 302,42	397,97	1 904,45	2 134,69	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 302,42	397,97	1 904,45	2 134,69	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	139 448,20	375 430,28
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 486,62	471,51	3 015,11	2 134,69	FONDS DEDIES		
	AVANCES ET ACPTES VERSES / COMMANDES					TOTAL FONDS DEDIES		
	CREANCES & COMPTES RATTACHES					EMPRUNTS ET DETTES auprès des ETS DE CREDIT	16 204,55	0,00
	- Avances et acomptes fournisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 204,55	0,00
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES & AUTRES					AUTRES DETTES		
	- Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	- Fournisseurs et comptes rattachés	149 578,33	67 811,65
	DISPONIBILITES	305 731,97		305 731,97	444 723,24	- Autres dettes	3 516,00	3 516,00
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					TOTAL AUTRES DETTES	153 094,33	71 427,65
	TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILES	305 731,97	0,00	305 731,97	444 723,24	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		
	CHARGES à REPARTIR / PLUSIEURS EXERCICES					TOTAL DETTES ET ASSIMILEES	169 298,88	71 427,65
	TOTAL DE L'ACTIF	308 218,59	471,51	308 747,08	446 857,93	TOTAL DU PASSIF	308 747,08	446 857,93
						dont à plus d'un an	0,00	0,00
						dont à moins d'un an	169 298,88	71 427,65



FONDATION D'ENTREPRISE BATIGERE

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF  
EXERCICE 2012 - EXERCICE 2011

C H A R G E S	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011	VARIATIONS	PRODUITS	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011	VARIATIONS
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
- Achats et charges externes	48 833,24	47 220,41	1 612,83	- Produits des activités	135 160,00	270 320,00	-135 160,00
- Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00	0,00	- Legs et donations			
- Charges sociales	0,00	0,00	0,00				
- Dotations aux amortissements et aux prov.	303,78	167,73	136,05				
- Subventions accordées	331 766,00	120 540,00	211 226,00	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>135 160,00</b>	<b>270 320,00</b>	<b>-135 160,00</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>380 903,02</b>	<b>167 928,14</b>	<b>212 974,88</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
- Intérêts	0,00	47,87	-47,87	- Autres intérêts	9 760,94	6 525,63	3 235,31
				- Produit net sur cession VM	0,00	166,32	-166,32
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>47,87</b>	<b>-47,87</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>9 760,94</b>	<b>6 691,95</b>	<b>3 068,99</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
				- Sur subventions accordées	0,00	5 000,00	-5 000,00
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>-5 000,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>380 903,02</b>	<b>167 976,01</b>	<b>212 927,01</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>144 920,94</b>	<b>282 011,95</b>	<b>-137 091,01</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>	<b>114 035,94</b>	<b>-114 035,94</b>	<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>	<b>235 882,08</b>	<b>0,00</b>	<b>235 882,08</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>380 903,02</b>	<b>282 011,95</b>	<b>98 891,07</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>380 903,02</b>	<b>282 011,95</b>	<b>98 891,07</b>

## **FONDATION D' ENTREPRISE BATIGERE**

### **ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**de l'exercice 2012**

## **I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les fondateurs pour l'année 2012 sont :

- BATIGERE SAREL
- BATIGERE ILE DE France
- BATIGERE NORD-EST
- LE LOGEMENT URBAIN
- PRESENCE HABITAT
- BATIGERE RHONES-ALPES
- LOGIVIE
- ERIGERE
- FIAC
- SACI EST
- SOCALOG
- CILGERE SA
- QUADRAL SAS

Un nouveau plan pluriannuel a été approuvé lors du Conseil d' Administration du 07 février 2012 qui s'élève à un montant global sur cinq ans de 1 835 600 €, soit 367 120 € par année pour les années de 2013 à 2017.

## **II - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles édictées au Plan Comptable Général dont le règlement n° 99-03 a été adopté par le Comité de la Réglementation Comptable en date du 29 avril 1999 et homologué par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999 ainsi que le règlement n°99-01 du CRC adopté le 16 avril 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les ressources allouées par les fondateurs selon les termes du plan d'actions pluriannuel sont enregistrées dans des comptes de produits. En fin d'exercice, selon que les ressources sont supérieures ou inférieures aux emplois, l'excédent ou l'insuffisance constaté au compte de résultat sera comptabilisé en report à nouveau positif ou négatif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont amorties au taux de 10 % et les incorporelles à 3 %.

### III - NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 1 - BILAN - ACTIF

##### Actif immobilisé brut

Immobilisations		( en € )			
		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentat°	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0.00	1 184.20		1 184.20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 302.42			2 302.42
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
<b>TOTAL</b>		<b>2 302.42</b>	<b>1 184.20</b>	<b>0.00</b>	<b>3 486,62</b>

##### Amortissements et provisions

Immobilisations	Amort. et provisions au début de l'exercice	Dotation		Reprise		Amortissements et provisions à la fin de l'exercice
		Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00	73.54				73.54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	167.73	230.24				397.97
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
<b>TOTAL</b>	<b>167.73</b>	<b>303.78</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>471,51</b>

## Créances

(en €)

Nature de la créance	Montant brut au bilan	Effets à recevoir	Produits à recevoir	Montant à plus d'un an
Avances et acomptes fournisseurs				
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

## 2 - BILAN - PASSIF

### Provisions pour risques et charges

(en €)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

### Dettes

Nature des dettes	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à + 1 an et à - de 5 ans	Montant à + de 5 ans
Dettes auprès des ets de crédits	16 205	16 205		
Fournisseurs et comptes rattachés	149 578	149 578		
Autres dettes	3 516	3 516		
<b>Total dettes diverses</b>	<b>169 299</b>	<b>169 299</b>		

Le poste fournisseurs et comptes rattachés se compose de dettes fournisseurs pour un montant de 24 287 € et de la prise en charge des subventions accordées en 2009, 2010, 2011 et 2012 versées en 2013 pour un montant de 122 885 €. Les autres dettes correspondent aux honoraires Commissaires aux comptes 2012 à régler en 2013.

#### **IV – NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Les fondateurs s'étaient engagés en 2007 à contribuer à un programme d'actions s'élevant à un montant global de 1 354 600 €. Le poste legs et donations d'un montant de 135 160 € correspond aux donations au titre de 2012 qui soldent le premier plan d'actions pluriannuel.

Les engagements reçus de la fondation d'entreprise correspondent aux sommes restant à verser par les fondateurs au titre du nouveau programme d'actions pluriannuel.

Ils s'élèvent à :

-	BATIGERE SAREL	414 600
-	BATIGERE ILE DE France	367 150
-	BATIGERE NORD-EST	411 200
-	LE LOGEMENT URBAIN	16 750
-	PRESENCE HABITAT	22 750
-	BATIGERE RHONES-ALPES	100 500
-	LOGIVIE	148 150
-	FIAC	94 850
-	SACI EST	650
-	SOCALOG	55 100
-	CILGERE SA	14 750
-	QUADRAL SAS	5 200
-	ERIGERE	<u>183 950</u>
-	<b>TOTAL</b>	<b>1 835 600</b>

